



Déclaration liminaire

L'ensemble des personnels de notre ministère subit depuis de longs mois, des conditions d'exercices excessivement dégradées : impréparation de la rentrée de septembre malgré les effets d'annonces, protocole sanitaire inapplicable car hors sol, injonctions pédagogiques niant les réalités du terrain et les conséquences du 1er confinement.

Face à ces conditions de travail extrêmement anxiogènes, les remerciements successifs des : ministre, recteurs, rectrices et DASEN sonnent faux. Les personnels auraient plutôt besoin d'un message fort et d'actes rassurants de leur employeur et de l'ensemble de la hiérarchie. Malheureusement, force est de constater que notre administration et le gouvernement ont choisi une autre voie.

Comment ne pas se sentir offensé par le festin de communications médiatiques de notre ministre nous renvoyant systématiquement au rang de simples exécutants, au gré des changements de décision souvent très tardifs ? Pour preuve la gestion de l'hommage à notre collègue S Patty où tous les effets de communication et les bonnes intentions affichées ont été balayés d'un revers de manche un vendredi en fin d'après-midi, à deux jours de la rentrée, plongeant tous les personnels dans le stress, l'incompréhension et le sentiment de mépris et d'abandon.

Comment comprendre cette communication erratique de toute notre chaîne hiérarchique autour de la question des demi groupes en collège ? Message positif du ministre, relayé par le rectorat, mais blocage dogmatique de certain.es DASEN. Comment expliquer que ce qui est possible dans un collège ne le soit pas, dans un autre ?

Comment ne pas se sentir méprisé.es par les débouchés d'un « Grenelle de l'éducation », promettant une « revalorisation historique » ? Une augmentation d'une dizaine d'euros par mois, réservée à seulement un tiers des collègues. Mépris pour les partenaires sociaux accentué par une communication du ministre sur les réseaux sociaux avant même la fin des « consultations ».

Comment accepter qu'un ministre, acculé par le scandale du syndicat « Avenir lycéen », choisit d'attaquer nommément certaines organisations lycéennes et enseignantes en direct sur un grand média ?

Comment accepter que la prime dite "covid" ne soit versée que pour les directions en poste au 1er septembre, pas pour celles et ceux qui ont œuvrés l'an dernier, ni pour celles et ceux qui ont repris sur leur propre poste à la mi ou fin septembre, pour des raisons de santé...

Comment accepter d'être en ASA le temps d'isolement due au test ou à la situation de cas-contact et être ponctionné en cas de contamination avérée du jour de carence. Combien sont-ils à ne pas s'être déclarés positif, attendant la fin de leur semaine ?

Comment accepter l'instrumentalisation et le détournement de leurs missions des métiers de la santé de notre grande maison avec l'incitation forte de leur volontariat pour faire les tests de prélèvements sur les personnels en vue de recherche d'une éventuelle contamination, et ce au détriment du besoin des élèves ?

Comble du mépris, alors que les CHSCT n'ont jamais autant prouvé leur importance que durant cette crise sanitaire, et que les personnels ont plus que jamais besoin d'être accompagnés par leurs représentants, ce gouvernement choisit ce moment pour publier les décrets qui réduit considérablement le rôle des CAP, et de ce fait le paritarisme, et enterre les CHSCT. Alors que ces comités, créés en 2011 avec près de 30 ans de retard sur le secteur privé, avaient fait la preuve de leur utilité et de leur efficacité, leurs champs d'action ne seront plus traités en instance propre, mais seulement via une formation "spécialisée" issue des CSA.

S'appuyant sur une loi dite de modernisation de la fonction publique, c'est le paritarisme qui vole en éclat et ce sont des instances indispensables à la réalité d'un vrai dialogue social qui disparaissent. Ainsi il sera plus facile de contourner les représentants des personnels !

Avec la mise en œuvre de ces décrets prévue en janvier 2023, la place des personnels dans la définition de leurs conditions de travail devient donc plus que relative voire virtuelle, à l'image de la reconnaissance qui leur est faite. Pire, ces décrets permettent de devancer "à titre expérimental", la mise en place des CSA 18 mois avant l'échéance des élections professionnelles. Pourtant en 9 ans d'existence, les CHSCT auront fait la preuve de leur utilité en permettant de sortir des postures et en tentant de travailler, même difficilement sur de lourds dossiers, sur la prévention, sur la capacité des agents à prendre en compte leur santé, leur sécurité et leurs conditions de travail et à faire valoir une exigence de tous les instants auprès de notre employeur.

Demain, situations complexes et conflits, harcèlements et maltraitements, dénis des droits et santé dégradée se judiciariseront et viendront encombrer les tribunaux administratifs et pénaux rendant moins attractifs nos métiers, nos missions avec un risque grandissant de désorganisation des services. Mais peut-être est-ce le but ?

En attendant, il nous reste bien des dossiers en souffrance :

Les directions d'écoles, les contractuels (diminution des postes aux concours),

Les précaires (AESH et AED),

L'état des bâtiments scolaires et la situation des centaines d'écoles dépourvues de points d'hygiène digne de ce nom pour les personnels comme pour les publics accueillis,

La Qualité de l'Air Intérieur (QAI),

Les violences internes et externes subies qui s'accroissent en cette période de crise, violences entre pairs mais aussi pressions et conflits avec la hiérarchie, les parents (manifestations anti-masque, défiance et demande d'école à la maison, utilisation "sans filtre" des réseaux sociaux),

Les établissements entiers ou l'organisation du travail est questionnée, ou apparaissent des comportements anxigènes plus fréquents que par le passé...

Autant d'éléments que nous devrions retrouver dans un véritable Bilan Social "en panne" depuis de trop longues années avec une QVT qui se dégrade dans tous les services.

Autant d'éléments que notre CHSCTA se veut traiter pour jouer pleinement son rôle de prévention, proposer des solutions, contenir les risques psycho-sociaux de plus en plus présents avec la réactivation de nos groupes de travail dans un vaste plan d'urgence pour réfléchir sur tous ces sujets et être force de propositions pour l'amélioration de tous ces dossiers.

Il y a urgence et cette situation démontre combien c'est bien à une crise systémique à laquelle nous assistons et nous, nous refusons la seule réponse qui semble prévaloir chez nos gouvernants, la casse d'une éducation nationale, la vente à la "découpe" d'un système sans tenir compte des 1 162 850 agents de la base au sommet qui permettent le fonctionnement des 61 500 écoles et établissements soit dans notre académie 52 305 agents pour 308 (507) EPLE et 2324 (2587) écoles.

Il y a urgence...

